

La REP plus pour Saint Ex

L'assemblée des personnels, les parents d'élèves de l'école élémentaire Antoine de Saint- Exupéry, soutenus par le SNUDI-FO, l'union locale FO de DREUX réunis ce lundi 4 septembre 2023, décidons de nous constituer en comité de vigilance jusqu'à l'obtention du statut de REP + pour notre école.

Depuis la création de la sectorisation REP+ notre école en est injustement exclue.

Cela est d'autant plus accentué que :

- ***Les critères sociaux de nos familles justifient pleinement le classement de notre école en REP+***
- ***L'école est située en Quartier Prioritaire de la Ville.***
- ***Nos élèves concentrent de nombreuses difficultés scolaires et sociales***
- ***La totalité des autres écoles du quartier Oriels, Dunand, Croix Tienac sont classées REP+***
- ***L'école maternelle Saint-Exupéry (accolée à notre école) d'où émane l'ensemble de nos élèves est classée REP+***
- ***Notre école est la seule du secteur à cumuler les dispositifs UPE2a (élèves non francophones), ULIS (élèves handicapés) et DAME(élèves handicapés).***
- ***Une grande partie de nos élèves bénéficie de l'aide pédagogique du RASED***
- ***Une partie non négligeable de nos élèves rejoint en 6e un collège pourtant classé REP+ (collège Curie)***

Nous nous adressons aux autorités compétentes (Préfet, Inspectrice d'académie, Président du conseil départemental) afin que notre école bénéficie des mêmes moyens que les autres écoles du quartier.

Nous vous appelons à signer massivement cette pétition et à nous rejoindre pour défendre les droits et la scolarité des élèves de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

[illegible]